



MODALITES
du CONCOURS DE BANDE-DESSINEE
du REFUGE DU LIVRE

LE CONCOURS

Dans le cadre de la 9^{ème} édition du Refuge du Livre de Grasla, les 21 et 22 juillet 2018, l'association du Refuge du Livre organise un concours de bande-dessinée, ouvert aux enfants de 6 à 12 ans.

Le début de l'histoire a été imaginé par Juliette Chaux-Mazé, auteure et illustratrice : à vous de faire appel à votre imagination et de créer une suite à cette intrigue.

*« Mais que découvrent Louise, Mathis et leur chien Pilou en visitant le Refuge de Grasla ?
Imagine et dessine la fin de la bande-dessinée. »*

LES CATEGORIES

Le concours de bande-dessinée du Refuge du Livre propose deux catégories différentes :

- Une catégorie pour les enfants de 6 à 8 ans ;
- Une seconde catégorie pour les enfants de 9 à 12 ans.

LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **AGE** : ce concours est destiné aux enfants de 6 à 12 ans.
- **DELAI** : le travail doit être remis au plus tard le samedi 21 juillet à 18h00.

par courrier à l'adresse suivante :

*Le Refuge du Livre
2, rue Jules Verne
85250 SAINT-FULGENT*

directement sur le site du Refuge de Grasla :

*Forêt de Grasla
85260 LES BROUZILS*

- **FORMAT** : la bande-dessinée doit être au format A4 et imprimée en couleur.
- **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES** : votre travail devra être accompagné d'une note nous donnant les informations suivantes :

Nom et prénom du participant

Age

Adresse postale

Téléphone

Adresse e-mail

LE JURY

Les membres du jury étudieront chaque proposition. Ils désigneront trois lauréats dans chaque catégorie.

Le jury sera présidé par Juliette Chaux-Mazé, auteure et illustratrice.

Le jury sera composé d'enseignants en écoles primaires, de membres de l'association du Refuge du Livre, d'auteurs, d'illustrateurs, d'artistes et de professionnels du livre.

L'EXPOSITION

Les bande-dessinées renvoyées dans les temps seront exposées au cours du salon du Refuge du Livre, qui aura lieu les 21 et 22 juillet prochains.

Les bandes-dessinées des lauréats seront publiées sur les réseaux sociaux et sur le site Internet du Refuge du Livre.

Les participants, en renvoyant leur travail, s'engagent à céder tous les droits de publication à l'association du Refuge du Livre en complétant le formulaire ci-dessous :

Je soussigné-e mère/père/représentant légal de l'enfant autorise l'association du Refuge du Livre à reproduire et diffuser la bande-dessinée envoyée lors du concours 2018 sur tout type de document papier ou virtuel.

J'autorise le Refuge du Livre à associer le nom de mon enfant au visuel de sa bande-dessinée lors de ces publications.

Je ne souhaite pas que le nom de mon enfant apparaisse lors de ces publications.

En cas de prix reçu par mon enfant,

J'autorise l'association Refuge du Livre à le prendre en photo et à publier cette photo dans la presse ou sur les réseaux sociaux, en lien avec le concours de bande-dessinée ou l'événement du Refuge du Livre.

Je n'autorise pas l'association à publier la photo de mon enfant : son visage sera donc caché sur la photo.

LA REMISE DU PRIX

Les noms des gagnants de chaque catégorie seront donnés le dimanche 22 juillet 2018 à 11h00 lors du Refuge du Livre, sur le site du Refuge de Grasla.

Les trois lauréats de chaque catégorie recevront un prix :

1^{er} prix :

2 livres

un bon d'achat de 20,00€ à utiliser sur le salon

un pass famille pour le Refuge de Grasla

2^{ème} prix :

2 livres

un bon d'achat de 10,00€ à utiliser sur le salon

une entrée adulte et une entrée enfant pour le Refuge de Grasla

3^{ème} prix :

2 livres

une entrée adulte et une entrée enfant pour le Refuge de Grasla

A vos crayons !